



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tél : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Affiliée à la FA-FPT

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Ministre d'Etat
Place Beauvau
75008 Paris

Villeneuve Loubet, le 16 juillet 2018

Objet : rapport du jury relatif à l'examen de commandant
Envoi par fax avec A/R et par courriel.

Monsieur le Ministre,

Le 13 juillet dernier, le conseiller social de la DGSCGC nous a transmis le rapport du jury relatif à l'examen de commandant de sapeurs-pompiers professionnels, clos rappelons-le, depuis le 26 janvier 2018.

La forme est parfaite : sibylline, imprécise et méprisante à souhait avec les 412 agents qui ont été jugés « incompetents » pour accéder à l'écrit, au regard de leurs parcours professionnels probablement insipides et de leur manque flagrant de motivation.

Eu égard à la hauteur d'esprit du Préfet ALLONCLE, qui nous a fait l'honneur de produire un rapport de deux pages en cinq mois, démontrant ainsi la fulgurance de son esprit de synthèse, qui n'a d'égal que le brio de ses arguments. L'exploit fut surtout de réussir un exercice d'autosatisfaction improbable, en vantant la pertinence de l'évaluation, par son jury, d'une lettre de motivation et d'un CV, pour juger vingt-ans de carrière parfois et autoriser des cadres à passer un écrit, puis un oral. Cela a un « véritable sens ». Dont acte. Nous souhaitons donc disposer de cette grille si bien conçue : les candidats déçus ont le droit de savoir.

Probablement sont-ce vraiment les derniers des derniers qui ont été éliminés, puisque le tri, pourtant réalisé par une élite incontestable, a donné lieu à des résultats étonnants.

Vous pouvez juger ces cadres « médiocres », mais après toutes ces réformes destructrices et rétrogrades que votre ministère a imposées principalement aux catégories C et B (refonte de la filière) et aux catégories A (ESD), ces dernières années, quel regard pensez-vous que les sapeurs-pompiers portent sur leur ministère de tutelle ? Vous ne les avez pas abandonnés, vous les avez trahis ! Vous pouvez vous contenter de fuir la contradiction, en lui préférant les douces paroles des flatteurs qui se rêvent en

Réf. : AG. FA/110-2018

Préfet ou attendent la résurrection du grade de Maréchal et de belles médailles, mais vous ne pouvez pas échapper à votre responsabilité.

Accrocher des médailles sur les cercueils de nos collègues morts en service commandé, féliciter les sapeurs-pompiers pour leur engagement, apporter ce soutien artificiel dans les médias sont autant d'actions de communication symboliques qui nous paraissent superficielles et bien éloignées du sort que vous nous réservez au quotidien. Parmi vos cadres, certains ont participé au sauvetage de vies, ont coordonné des opérations de secours que vos conseillers zélés sont à mille lieux d'imaginer, ont pris des décisions dans l'urgence face aux drames, face à la mort, loin du confort des ors de la République et vous, vous les avez traités d'incompétents démotivés.

Tous ceux qui œuvrent au quotidien, loin des bureaux parisiens savent de quel côté vous vous trouvez, et aucun n'oubliera jamais la bienveillance de ce Préfet, président de jury d'un jour.

CLEMENCEAU disait de JOFFRE « *il ne suffit pas d'un képi galonné pour transformer un imbécile en homme intelligent* », mais nous n'avons malheureusement ni le talent, ni le courage du Tigre.

Dans l'attente d'une action prompte de votre part, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre exacte considération.

Le Président fédéral, André GORETTI

